



NOTE DE FRAIS (SAISON 2021)

BÉNÉFICIAIRE NOM et PRÉNOM :

FONCTION :

(salarié, arbitre, membre de commission...)

ADRESSE COMPLÈTE :

RÈGLEMENT

DATE : / /

RÉFÉRENCE :

DATE DÉPENSE	FAIT GÉNÉRATEUR	NATURE	MONTANT (à détailler par nature)	RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	PIÈCES JOINTES
<i>Exemple : 14/07/2020</i>	<i>Comité directeur du 09/02/2020 au CREPS d'Houlgate</i>	<i>Adresses, codes postaux et villes des lieux de départ et d'arrivée</i>	<i>54,00 €</i>	<i>Nombre km x € (en cas de covoiturage, liste des personnes transportées)</i>	<i>Tickets de péages, notes repas, hôtel, etc...</i>
Il est impératif de joindre à la note de frais tous les justificatifs de dépenses (factures, tickets, reçus, liste des personnes transportées, etc...)		<h2 style="margin: 0;">TOTAL</h2>		Documents à adresser à : L.N.TRI. 1 rue Masson 76350 OISSEL	Pour une première demande, fournir un RIB + copie de la carte grise du véhicule utilisé

Remboursement des frais effectué sur la base de : SNCF 2^{ème} classe / Véhicule = **0.26€/Km (0.30 € en cas de co-voiturage)** / Hôtel + Petit déjeuner = **43€** / Déjeuner ou Dîner = **18 €**

Fait à :

Le :

Signature du Bénéficiaire

Visa du Président / Secrétaire